

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 30 MARS 2014**

**Présents :** M. MAGENDIE Michel, Mme BESTI Pascale, MM. BITAILLOU Guy, CANO Alain, CAZENAVE Pierre-Alexandre, Mme COURDE Sylvie, MM. DE SOUSA Helder, DUMARTIN Pascal, Mme FERRER Marie-Christine, MM. LADEVEZE Thierry, LAMY-MASCAROU Claude, Mme LARROUTUDE Marie, M. LEBLOND Didier, Mmes POUTS Elisabeth, SINSAU-PARFAIT Jacqueline

**Absents :**

**Excusés :**

**ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

L'an deux mil quatorze, le trente mars à onze heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Philippe PALENGAT, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et a installé

M. MAGENDIE Michel, Mme BESTI Pascale, MM. BITAILLOU Guy, CANO Alain, CAZENAVE Pierre-Alexandre, Mme COURDE Sylvie, MM. DE SOUSA Helder, DUMARTIN Pascal, Mme FERRER Marie-Christine, MM. LADEVEZE Thierry, LAMY-MASCAROU Claude, Mme LARROUTUDE Marie, M. LEBLOND Didier, Mmes POUTS Elisabeth, SINSAU-PARFAIT Jacqueline dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Madame Marie LARROUTUDE, la plus âgée des membres du conseil, a pris ensuite la présidence

Le Président, après avoir donné lecture des articles L2122-4, L2122--, L2122-8 du code général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L2122-4 et L2122-7 du Code général des collectivités territoriales.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

**Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne 14

À déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral

**Reste**, pour le nombre de suffrages exprimés 14

Majorité absolue 14

A obtenu :

Michel MAGENDIE ayant obtenu 14 voix soit la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

**Élection du premier adjoint**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de :  
M. Michel MAGENDIE élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

**Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne 14

À déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral

**Reste**, pour le nombre de suffrages exprimés 14

Majorité absolue 14

A obtenu : M Claude LAMY-MASCAROU ayant obtenu 14 voix soit la majorité absolue, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

#### **Élection du second adjoint**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second adjoint.

##### **Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne 14

À déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral

**Reste**, pour le nombre de suffrages exprimés 14

Majorité absolue 14

A obtenu : M. Guy BITAILLOU ayant obtenu 14 voix soit la majorité absolue, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

#### **Élection du troisième adjoint**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième adjoint.

##### **Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne 14

À déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral

**Reste**, pour le nombre de suffrages exprimés 14

Majorité absolue 14

A obtenu : M Alain CANO ayant obtenu 14 voix soit la majorité absolue, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

#### **Élection du quatrième adjoint**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième adjoint.

##### **Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne 14

À déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral

**Reste**, pour le nombre de suffrages exprimés 14

Majorité absolue 14

A obtenu : Mme Marie LARROUTUDE ayant obtenu 14 voix soit la majorité absolue, a été proclamée Adjointe et a été immédiatement installée.

Fonction <sup>1</sup>	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat
Maire	M.	MAGENDIE Michel	29/07/1966	30/03/2014	272
Premier adjoint	M.	LAMY-MASCAROU Claude	26/09/195	30/03/2014	286
Deuxième adjoint	M.	BITAILLOU Guy	28/05/1948	30/03/2014	266
Troisième adjoint	M.	CANO Alain	11/02/1952	30/03/2014	276
Quatrième adjoint	Mme	LARROUTUDE Marie	09/02/1944	30/03/2014	265
Conseillère	Mme	POUTS Elisabeth	24/08/1972	30/03/2014	289
Conseiller	M.	CAZENAVE Pierre-Alexandre	12/09/1984	30/03/2014	276
Conseiller	M.	LADEVEZE Thierry	15/01/1969	30/03/2014	275
Conseillère	Mme	SINSAU-PARFAIT Jacqueline	23/06/1947	30/03/2014	274
Conseillère	Mme	COURDE Sylvie	06/09/1964	30/03/2014	266
Conseillère	Mme	BESTI Pascale	10/09/1971	30/03/2014	262
Conseiller	M.	DE SOUSA Helder	21/05/1963	30/03/2014	261
Conseiller	M.	LEBLOND Didier	24/12/1967	30/03/2014	258
Conseiller	M.	DUMARTIN Pascal	29/04/1965	30/03/2014	249
Conseillère	Mme	FERRER Marie-Christine	18/07/1950	30/03/2014	236

## QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à midi.

<sup>1</sup> Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.